

L'Antenne fiscale ouvrira ses portes du lundi 14 février au jeudi 16 juin 2022.

Conditions à remplir

Pour pouvoir bénéficier du soutien de l'antenne fiscale communale, vous devez correspondre aux critères suivants:

- être domicilié-e sur la commune de Meyrin ou de Satigny;
- avoir un revenu brut annuel inférieur à:
 - CHF 43'000 pour une personne seule;
 - CHF 50'500 pour un couple;Montant maximal majoré de CHF 6'100.- par enfant
- ne pas dépasser CHF 50'000.- de fortune;
- ne pas avoir un statut d'indépendant-e;
- ne pas dépendre entièrement de l'Hospice général.

Prestations fournies

Par-delà le soutien à établir sa déclaration fiscale, il est également possible à l'Antenne fiscale de soutenir les habitants de Meyrin et Satigny dans la demande de:

- arrangement de paiement;
- modification des acomptes provisionnels;
- contrôle des bordereaux de taxation et de demande éventuelle de rectification;
- remise d'impôts;
- rectification d'impôts à la source;
- récupération d'impôts à la source.

Informations pratiques

Adresse: Gilbert centre
Rue de la Prulay 2bis
1217 Meyrin
Tél. 022 782 44 80
antenne.fiscale@meyrin.ch

Dès le lundi 14 février 2022, les prises de rendez-vous se dérouleront sur place ou par téléphone*, du lundi au jeudi de 08h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00. Seules les personnes qui pourront fournir tous les documents nécessaires à l'établissement de leur déclaration se verront attribuer un rendez-vous de remplissage. Veuillez vous référer à la liste des documents à apporter au verso.

*en fonction des mesures sanitaires en vigueur (veuillez vous référer au site internet communal ou privilégiez un premier contact par téléphone)

Dès le lundi 14 mars 2022, l'antenne fiscale sera ouverte le matin uniquement du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30.

Adresse utile

Administration fiscale cantonale
Hôtel des finances
26, rue du Stand
1211 Genève 3
Tél. 022 327 70 00
de 9h00 à 16h00 (guide vocal)

Documents à apporter, année fiscale 2021	Personnes en activité	Rentiers AVS-LPP-SPC AI-LPP-SPC	Personnes sans emploi
Courrier reçu par l'AFC avec identifiants	✓	✓	✓
Attestations de revenus (salaire – gain intermédiaires, autres...)	✓		✓
Attestation caisse de chômage			✓
Attestation SPC		✓	
Attestation de prestations complémentaires famille	✓	✓	✓
Attestation de rentes AVS-AI en Suisse ou à l'étranger		✓	
Attestation des rentes LPP en Suisse ou à l'étranger		✓	
Attestation de subsides d'assurance-maladie 2021	✓	✓	✓
Allocations familiales	✓	✓	✓
Allocations de logement	✓	✓	✓
Bourses d'études/autres	✓	✓	✓
Attestation des pensions reçues/payées	✓	✓	✓
Attestation d'assurance perte de gain	✓		✓
Justificatifs des intérêts de dettes	✓	✓	✓
Attestation carte(s) de crédit	✓	✓	✓
Biens immobiliers en Suisse ou à l'étranger	✓	✓	✓
Justificatifs frais médicaux (lunettes, dentistes, diabète par ex.)	✓	✓	✓
Primes et décompte 2021 assurance-maladie	✓	✓	✓
Attestation(s) bancaire(s)/postale(s)	✓	✓	✓
Titres / Actions / Obligations	✓	✓	✓
Attestation 3 ^e pilier A	✓	✓	✓
Assurance Vie – Valeur de rachat	✓	✓	✓
Frais de garderie/Crèche	✓		✓
Dons/Gains de loterie, etc.	✓	✓	✓
Attestations parascolaires (GIAP)	✓		✓